

## Commission permanente du 17 novembre 2017

### La Région lance le Pacte Grandes Ecoles

**La Commission permanente du Conseil régional du Grand Est de ce jeudi 17 novembre 2017, placée sous la présidence de Jean Rottner, a adopté les orientations de l'appel à projets Pacte Grandes Ecoles pour la période 2017-2019 visant l'attractivité des territoires lorrains et champardennais. Le budget dédié à cette nouvelle contractualisation avec les établissements s'élève à 6 millions d'euros.**

La Région Grand Est est partenaire des écoles d'ingénieurs, de management, de design, d'arts appliqués, d'architectes et d'administration publique. Elle les accompagne en matière d'infrastructures, pour des projets d'équipement et de développement, pour répondre aux objectifs d'attractivité du territoire, d'élévation du niveau de compétences et de développement de l'innovation dans les entreprises.

Pour renforcer la qualité de l'enseignement supérieur sur son territoire, la Région a décidé d'initier un partenariat avec l'ensemble des Grandes Ecoles du Grand Est en mettant en place un « Pacte Grandes Ecoles ». Ce pacte construit en parallèle du Pacte Ingénieurs alsacien conclu pour la période 2015-2019, permettra d'aboutir après 2020, à un pacte harmonisé à l'échelle du Grand Est autour d'objectifs communs.

L'appel à projets lancé ce jour en direction des écoles lorraines et champardennaises constitue une étape transitoire pour la période 2017-2019. Ce dispositif est le fruit d'une démarche de co-construction et de concertation menée avec les acteurs de l'enseignement supérieur. Un budget régional de **6 millions d'euros** lui est dédié pour la période 2017-2019.

Le pacte Grandes Ecoles constitue l'un des leviers d'action au service des orientations stratégiques du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), adopté en séance plénière du 28 avril dernier.

Les actions soutenues par la Région au titre de l'appel à projets devront répondre aux 3 objectifs suivants :

- contribuer à l'innovation et au développement dans les entreprises en favorisant l'ancrage local,
- renforcer les synergies territoriales et les mutualisations,
- accroître l'attractivité des établissements, notamment aux niveaux international et transfrontalier.

**Les écoles pourront envoyer leurs propositions jusqu'au 31 janvier 2018.**

Le territoire du Grand Est héberge près de 200 000 étudiants accueillis dans ses établissements universitaires et plus d'une quarantaine de grandes écoles délivrant des diplômes de niveau Bac+5. A ces établissements viennent s'ajouter 15 IUT et 154 lycées proposant des sections BTS. La région représente ainsi 7,7 % des effectifs métropolitains et se positionne au 5<sup>ème</sup> rang des régions françaises. Ces écoles participent au rayonnement régional du Grand Est et proposent aux jeunes des formations hautement qualifiantes et professionnalisantes, en résonance étroite avec le tissu économique et entrepreneurial.